



PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE

Rôle de l'arbitre



CD31



🎯 OBJECTIF

Protéger la santé des joueurs et joueuses en cas de choc à la tête.

👉 En cas de doute, le protocole est déclenché.



QUAND DÉCLENCHER LE PROTOCOLE ?

Dès qu'un joueur ou une joueuse subit un choc à la tête, avec ou sans symptôme.



✗ Signes de gravité (PAS de retour au jeu) :

- Perte de connaissance
- Vomissements
- Convulsions
- Confusion importante



Sortie définitive du joueur



RÔLE DE L'ARBITRE – ÉTAPES

1

Sécurisation

- Empêcher le joueur de se relever trop rapidement
- Arrêter le jeu si nécessaire
- Faire intervenir l'entraîneur et/ou le médecin

2

Évaluation – Protocole de Maddocks

👉 Réalisé par l'entraîneur ou le médecin, sous le contrôle de l'arbitre

5 questions obligatoires :

1. Dans quelle salle sommes-nous ?
2. Dans quel quart-temps sommes-nous ?
3. Étais-tu en attaque ou en défense ?
4. Contre quelle équipe as-tu joué le dernier match ?
5. Ton équipe a-t-elle gagné le dernier match ?

✖ 1 erreur = Maddocks positif = sortie du joueur

3

Décision

- Maddocks positif → le joueur ne reprend pas
- Signes de gravité → sortie définitive

4

Traçabilité

- Le 1er arbitre inscrit la suspicion de commotion dans la case *Réserves / Observations* de la feuille de marque
- L'entraîneur signe la feuille et prend acte du protocole



APRÈS LA RENCONTRE (OBLIGATOIRE)

- Compléter le formulaire officiel FFBB – Protocole commotion
- Envoi par mail dans les plus brefs délais à : 

commotion@ffbb.com

▲ Rapport confidentiel – Commission Fédérale Médicale

▲ RAPPELS ESSENTIELS

- L'arbitre ne pose pas de diagnostic médical
- Seul un médecin autorise la reprise
- Un oubli ou une mauvaise application peut entraîner des conséquences disciplinaires
- La sécurité prime toujours sur l'enjeu sportif